

LETTRE OUVERTE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lettre ouverte à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts

Québec doit participer activement à la consultation sur le caribou forestier

Par Patrick Pineault, ing.f. Président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Mme la ministre Blanchette Vézina,

En tant que président de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, je vous écris pour vous exprimer notre profonde préoccupation concernant votre décision de ne pas participer à la consultation sur le décret pour la protection du caribou forestier. Votre récente correspondance avec Monsieur Stephen Guilbeault, ministre fédéral de l'Environnement, et Monsieur Benoît Charrette, ministre de l'Environnement, de la lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, a suscité notre inquiétude.

En tant qu'organisme dont la mission est d'assurer la qualité des services rendus par les ingénieurs forestiers au public québécois et de veiller à ce que la gestion du patrimoine forestier assure la pérennité de toutes les ressources du milieu forestier, nous considérons qu'il est essentiel que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec participe activement à ces discussions cruciales. La conservation et la gestion des habitats du caribou forestier sont des enjeux complexes qui nécessitent une approche collaborative et intégrée. Exclure la participation du Québec et ses professionnels forestiers de ce processus risque de compromettre non seulement les chances de trouver des solutions durables, mais également d'entacher la crédibilité de notre province dans la gestion responsable de nos ressources naturelles.

Nous croyons fermement qu'il est possible de concilier les impératifs de conservation avec les activités économiques et les intérêts des communautés locales. C'est d'ailleurs une préoccupation constante de l'ingénieur forestier dans le cadre de son travail. Cela nécessite cependant un engagement ferme à travailler ensemble, par un dialogue ouvert et transparent, impliquant toutes les parties prenantes concernées.

Les ingénieurs forestiers et tous les autres professionnels québécois qui œuvrent dans le milieu forestier sont prêts à apporter leur expertise et à collaborer avec votre ministère ainsi qu'avec les autres instances gouvernementales, les Premières Nations et les intervenants de l'industrie pour développer des solutions innovantes et équilibrées.

Madame la Ministre, nous vous exhortons donc à reconsidérer la position actuelle du ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec et à ouvrir un réel dialogue dans lequel les professionnels forestiers seront impliqués. Suite à la tenue des Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt, vous avez annoncé le 2 juillet dernier, votre intention de procéder à la refonte du régime forestier. Le moment est donc déterminant pour travailler à des solutions concrètes, innovantes et teintées du génie de tous, peu importe la nature de l'enjeu,

En tant que leader dans ce domaine, le Québec a l'opportunité de démontrer son engagement envers la conservation de notre patrimoine naturel tout en soutenant une économie forestière durable et responsable.

Au-delà des aléas politiques, nous sommes convaincus que vous saurez faire preuve de leadership afin de contribuer à définir une voie constructive vers des solutions acceptables pour toutes les parties prenantes.

Nous sommes prêts à soutenir pleinement ces efforts et à travailler ensemble pour un avenir où la gestion des forêts et la conservation de la biodiversité vont de pair.

